

## Scalpel de sécurité N°3 et 4 - A embout protecteur verrouillable

Scalpels conformes à la Directive Européenne 2010/32/UE  
Pour la prévention des blessures par objets tranchants

**LAMES  
INTERCHANGEABLES**

**CACHE DE SECURITE  
COULISSANT**

**Modèles disponibles :**  
N°3 Référence : SSH-3  
N°4 Référence : SSH-4

**Lames : Sur demande**

**MANCHE  
AMBIDEXTRE**

**BOUTON-POUSSOIR  
VERROUILLAGE/DEVERROUILLAGE**

**POSITION  
VERROUILLEE**



**EXTRAIT DE LA DIRECTIVE  
2010/32/UE :**

« Cette dernière stipule que partout où il existe un **risque de blessure ou d'infection par des objets tranchants, il doit être éliminé (...)** Si la directive relative aux objets tranchants vise tout particulièrement le secteur sanitaire, les directives européennes 89/391 et 2000/54 s'appliquent à tous les secteurs. De ce fait, les principes élémentaires de prévention des risques décrits ci-dessus s'appliquent à tous les travailleurs. Tous les employeurs sont tenus de déployer tous les efforts pratiques et raisonnables pour éliminer les risques encourus par les travailleurs où qu'ils soient employés ».



